



La p'tite lettre

Lettre d'information n°9 – Commune de St Firmin des Bois – 24/10/2022

Le Trait d'Union – Préparons Noël !

L'Association **LE TRAIT D'UNION** vous propose plusieurs animations pour petits et grands :

samedi 19 novembre de 9h à 12 h : atelier déco

Samedi 26 novembre de 14h à 17 h : atelier déco

Samedi 10 décembre à partir de 10 h mise en place dans le village

Samedi 10 décembre de 14h30 à 18h atelier « biscuit et friandises de Noël »

Pour tout renseignement et inscription :

Letraitdunion45@yahoo.com

En partenariat avec **LE VOX**

Chaque 3^{ème} jeudi du mois

A 20 h 30 à la Maison de la Fontaine



ST-FIRMIN-DES-BOIS
> MAISON DE LA FONTAINE <



Maison de la Fontaine, chaque mardi

GYM DOUCE DE 15H30 A 16H30

YOGA DE 18H45 A 19H45

Maison des Associations, chaque jeudi

Loisirs créatifs de 14 h à 17 h

Des ateliers numériques sont organisés par la **MJC**, pour les adultes, un mardi par mois de 09 h 00 à 11 h.

Ils se déroulent à la Maison des Associations de St Firmin des Bois (à côté de la mairie).

Inscription : auprès de la MJC (02 38 95 26 07).

Coût : 1€ la séance

SAISON 2022-2023

Mardi 22 novembre

Mardi 13 décembre

Mardi 17 Janvier

Mardi 31 Janvier

Mardi 14 mars

Mardi 11 Avril

Mardi 16 mai

Mardi 20 Juin



Le Comité des fêtes tiendra son assemblée générale le **Samedi 03 décembre 2022 à 17h00**, Maison des Associations. Appel à candidature pour constitution d'un nouveau bureau, et bénévoles



Les vœux du Maire auront lieu **Samedi 07 Janvier 2023** à la Maison de la Fontaine

Cérémonie du 11 novembre :
rendez-vous à 13 h 45 devant la mairie.
Le cortège se rendra au monument aux morts pour le dépôt de fleurs.
Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie



Mme DE WILDE, Maire, vous reçoit tous les jours **sur rendez-vous**

Les Adjointes reçoivent sur rendez-vous :

M. Riglet, 1^{er} Adjoint, lundi de 10h à 12h ;

Mme Remenant, 2^{ème} Adjoint

Repair'café Vallée de l'Ouanne

REPAR'CAFÉ Vallée de l'Ouanne

Le répar'café de la Vallée de l'Ouanne revient en 2023 à St Firmin des Bois, Maison des Associations

Samedi 14 Janvier 2023 de 09 h 30 à 12 h 30

Samedi 10 Octobre 2023 de 09 h 30 à 12 h 30

N'hésitez pas à venir les rencontrer !

La solution pour moins de déchets et plus de convivialité dans notre village.

Un **Repair Café** est un rendez-vous gratuit, c'est un atelier consacré à la réparation d'objets et organisé à un niveau local sous forme de tiers-lieu, entre des personnes qui habitent ou fréquentent un même endroit.

Dans le cadre du projet de création d'un café-épicerie associatif, porté par l'Association Trait d'Union, la commune s'est portée acquéreur du bien sis 4 rue de l'Eglise (ancienne forge).

Des dossiers de demande de subventions sont en cours (liens fertiles en pays de l'Ouanne) pour l'aménagement des lieux.

Une réunion d'information publique sera organisée très prochainement



Brûlage des déchets verts – ci-dessous la réponse négative de Mme la Préfète, suite à la demande de dérogation temporaire au brûlage à l'air libre des déchets verts adressée par Mme le Maire :

« Le brûlage des déchets verts est source d'émission de substances polluantes, de troubles de voisinage, nuit à la santé et peut être la cause de propagation d'incendie. L'arrêté préfectoral du 9 juin 2017, réglementant ce type de brûlage, prévoit des dérogations accordées par le préfet au maire sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental sanitaire de l'environnement et des risques sanitaires (CODERST). Ces dérogations sont possibles lorsqu'il n'existe pas de système de collecte ou des déchetteries en zone rurale.

Or, notre commune étant pourvue d'une déchetterie, les particuliers peuvent y déposer leurs végétaux directement. D'autres modes d'élimination tels que le broyage, le compostage ou encore le paillage peuvent être mis en place en complément de l'apport en déchetterie. »



La 3CBO a pour objectif de soutenir le développement des entreprises sur son territoire et la création d'emplois durables. Pour cela, la Communauté de Communes déploie deux dispositifs financiers :

- Aide à l'immobilier des entreprises
- Aide aux Très Petites Entreprises (TPE)

Aide à l'immobilier : vous avez un projet de développement immobilier ou d'installation sur le territoire de la 3CBO ? La 3CBO peut vous apporter un soutien financier : achat d'un terrain, construction de bâtiment neuf, aménagement intérieur ou encore agrandissement peuvent faire l'objet de subventions. La Communauté de communes dispose d'une enveloppe de 100 000 € par an pour vous accompagner dans vos projets. Cette aide peut être doublée par le Conseil Régional du Centre Val-de-Loire si vous êtes éligible à la subvention de la 3CBO

Vous représentez une entreprise de moins de 10 salariés et vous envisagez des investissements de moins de 16 600 € HT ? Contactez la 3CBO ! Une enveloppe de 30 000 € par an est disponible pour participer à leur financement.

Quel que soit votre projet, ayez le réflexe 3CBO et contactez le service Développement Economique qui saura vous orienter et vous aider dans la préparation de votre dossier de demande d'aide !

De 22 h 00 à 6 h 30



OFFRES D'EMPLOI

Des postes sont à pourvoir sur le secteur de Château-Renard, (entreprise COMEXO, ADAPAGE). Retrouvez toutes les offres sur le site de la 3cbo

<https://3cbo.fr/les-offres-d-emplois>